



Intersection sans marquage au sol et visibilité nulle

Par **kg06**, le **19/09/2011** à **09:57**

Bonjour,

Dans le cadre d'une intersection sans marquage au sol et visibilité nulle, tant pour les conducteurs venant de droite que ceux s'appêtant à tourner à droite (mur d'enceinte = 2m de haut à l'angle de la rue), pourriez vous me dire comment définir où doit se placer le conducteur descendant afin que sa responsabilité/défaut de priorité à droite ne soit engagée s'il vous plait ?

Par avance, merci pour votre réponse.

Bien cordialement,

kg06

Par **mimi493**, le **19/09/2011** à **12:28**

Il doit s'avancer avec prudence tant qu'il n'a pas de visibilité